

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	10	13

Présents : Bernard BERTHAUD, Sylvain CROZE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLLOT, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Christian SAINTHOT et Solène VILLET.

Date de Convocation :
24/09/2025

Absents : Marie-Hélène BILLOT, Stéphanie FAIVRE, Didier MOMBOBIER et Marie-Anne SALVADORI

Date d'Affichage :
06/11/2025

Pouvoir : Marie-Hélène BILLOT pour Paulette GIANCATARINO, Stéphanie FAIVRE pour Liliane GOY
Didier MOMBOBIER pour Arnaud LAVIGNE
Marie-Anne SALVADORI pour Bernard BERTHAUD

N° : 2025/37

Secrétaire de séance : Liliane GOY

OBJET :

Cession des parcelles B 263 et B 535

Madame la Maire indique avoir reçu une offre pour l'acquisition des parcelles B 263 et B 535 situées au 5 rue Fortunat Pactet de la part de la SCI FORTUNAT pour un montant de 25 750 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Mont-sous-Vaudrey, à l'unanimité :

- Cède les parcelles B 263 et B 535 d'une surface totale de 557 m² à la SCI Fortunat pour un montant de 25 750 €
- Indique que l'ensemble des frais relatifs à cette cession reviennent à l'acquéreur,
- Autorise Madame la Maire ou à un adjoint à signer l'acte à venir et tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

La Maire, Paulette GIANCATARINO

